

Recommandations du Comité français de l'UICN pour le choix des habitats à restaurer dans le cadre du Plan National de Restauration de la Nature (PNRN)

1- Contexte :

La mise en œuvre du Règlement européen pour la restauration de la nature doit se traduire en France par la rédaction d'un Plan national de restauration, dont la V0 devra être soumise pour avis à la Commission européenne en septembre 2026. Ce plan national doit notamment expliciter le cadre de la restauration de 30 % de la surface d'habitats d'intérêt communautaire (HIC) en mauvais état (d'après le rapportage DHFF de 2025) - tout groupe d'habitats confondus - d'ici à 2030, puis de 60 % de cette surface par groupe d'habitats d'ici à 2040 et sur 90 % d'ici à 2050 (Article 4, liste des habitats en annexe I du RRN).

Dans ce contexte, il faut veiller à ne pas focaliser les efforts de restauration sur les surfaces en mauvais état des HIC couvrant les plus grandes surfaces, ou indépendamment des Groupes de HIC concernés, afin d'atteindre rapidement les objectifs surfaciques (notamment les 30 % pour 2030) mais aussi bien intégrer les habitats de taille plus réduite mais rares, très menacés ou complexes à restaurer. La restauration des habitats doit également nécessairement s'accompagner d'une réflexion à l'échelle territoriale et du paysage, afin de tenir compte des besoins de connectivité pour les espèces qui dépendent de ces habitats mais aussi de l'interconnexion des besoins de restauration entre ces habitats (relations amont-aval par exemple).

Par ailleurs, un focus particulier devrait être appliqué aux Zones Humides (ZH) - sensu lato - qui peuvent abriter un ou plusieurs Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC).

Ces derniers, souvent situé(s) en partie centrale, sont accompagnés en périphérie d'autres végétations (habitats) humides. La conservation durable de ces HIC dépend de la bonne fonctionnalité de l'ensemble de la ZH (centre et périphérie) et doit être organisée selon ce schéma. Compte tenu de la régression actuelle des Zones Humides, il est de la plus haute importance : i) d'arrêter leur disparition ; ii) de "renforcer" les ZH affaiblies ; iii) de restaurer toutes les ZH dégradées.

A la lumière de ces réflexions, le Comité français de l'UICN propose ci-après des recommandations pour accompagner le ministère dans le choix des habitats prioritaires à restaurer dans le cadre de son PNRN.

2- Recommandations pour le choix des habitats à restaurer dans le cadre du PNRN

- *Renforcer la prise en compte des habitats les plus menacés au sens de la Liste rouge des écosystèmes en France, pour ceux qui ont déjà été évalués*

La Liste rouge des écosystèmes (LRE) est un standard international de l'UICN destiné à évaluer le degré de menace des écosystèmes, basé sur leur risque d'effondrement. En France, sa mise en œuvre vise à identifier quels écosystèmes sont menacés et à orienter les priorités en matière de conservation et de restauration - la démarche LRE étant notamment importante pour quantifier et spatialiser les besoins de restauration au niveau national. Les évaluations LRE apportent un complément majeur aux autres dispositifs d'évaluation de l'état de la biodiversité, comme la Liste rouge des espèces menacées en France ou l'évaluation de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire, en visant une couverture exhaustive de tous les écosystèmes et en soulignant les principales lacunes de connaissances pour orienter de futurs travaux de recherche et d'acquisition de données relatifs à la biodiversité en France. Ainsi, pour chaque évaluation LRE réalisée jusqu'à ce jour, les correspondances sont établies entre les écosystèmes évalués et les habitats d'intérêt communautaire décrits dans les Cahiers d'habitats (voir tableau des correspondances en Annexe 1) . Ceci permet d'établir un lien avec l'évaluation de l'état de conservation de ces habitats, réalisé périodiquement par la France dans le cadre de la directive Habitats-Faune-Flore (92/43/EEC).

En particulier lorsque les mêmes « habitats » sont évalués par différents dispositifs, la rigueur bibliographique de la LRE permet d'apporter d'avantage d'éléments de contexte relatifs à : i) la distribution de ces habitats, ii) leurs variations écologiques significatives, iii) les principaux facteurs de dégradation sur lesquels les mesures de restauration à mettre en place devront intervenir, iv) mais aussi sur l'évolution de leur distribution spatiale au cours de l'histoire récente et donc sur l'estimation de leurs Surfaces de Références Favorables (SRF) et les trajectoires écologiques pertinentes pour la recréation de ces surfaces non couvertes.

Déterminer l'état de conservation des Habitats d'Intérêt Communautaires (HIC) à l'échelle biogéographique et catégoriser le degré de menace des écosystèmes en France représentent ainsi deux évaluations complémentaires : la première vise à évaluer la capacité de maintien à long terme des habitats définis comme rares, menacés ou remarquables (exemples de caractéristiques propres à une ou plusieurs régions biogéographiques européennes), la seconde vise à identifier l'ensemble des habitats dont les évolutions historiques, récentes ou prévues risquent de conduire à leur disparition (noté « effondrement » dans la LRE, celui-ci étant défini comme « une transformation de l'identité, une perte des caractéristiques et des espèces propres, un remplacement par un nouvel écosystème »).

Une réflexion pour favoriser une meilleure appropriation de l'outil LRE et de ses résultats de la LRE en France a été engagée en 2022 par le Comité français de l'UICN et PatriNat (OFB-MHNN-CNRS-IRD), avec un objectif de production d'évaluations à l'échelle nationale couvrant tous les écosystèmes de l'Hexagone, de la Corse et de chaque territoire d'outre-mer. Actuellement 58 écosystèmes terrestres répartis en 6 chapitres ont été évalués (53 en hexagone et 5 en outre-mer) selon la méthodologie LRE (chapitres disponibles sur [Liste rouge des écosystèmes en France – UICN Comité Français | Préserver la biodiversité](#) et tableau des écosystèmes évalués comme menacés par la LRE en Annexe 2 de la présente note). Plusieurs écosystèmes ont été évalués comme menacés (catégories « En danger critique », « En danger » et « Vulnérable ») et peuvent être intégrés dans les priorités de restauration du plan national. Dans le cadre de l'évolution de la stratégie de la LRE en France, une liste de 206 écosystèmes terrestres à évaluer (en Annexe 3 de ce document) a été produite et va servir de fondement pour déployer la Liste rouge des écosystèmes terrestres en France hexagonale et viser une évaluation complète de ces écosystèmes d'ici 2030. Une liste similaire va être établie pour les écosystèmes marins et des évaluations sont en cours de programmation pour plusieurs collectivités d'outre mer, ce qui permettra d'avoir une liste plus complète des écosystèmes menacés en France, nécessitant des actions de protection et de restauration.

- ***Intégrer les différentes échelles dans l'évaluation du bon état des surfaces d'habitats et dans la mise en œuvre des mesures de restauration (local ou global)*** - car la dépendance d'échelle et l'organisation hiérarchique des systèmes écologiques font que l'extrapolation dans l'espace (ou dans le temps) de résultats obtenus à une certaine échelle est délicate

La perception et la compréhension des phénomènes écologiques varient selon les échelles d'analyse spatiale et temporelle. Un bon exemple est la perception de l'hétérogénéité structurelle d'un écosystème forestier : un peuplement forestier traité en futaie irrégulière est très hétérogène à l'échelle d'une parcelle (quelques ares), mais plutôt homogène à l'échelle de tout un massif forestier qui serait traité en futaie irrégulière (plusieurs centaines d'hectares). A l'inverse, une forêt gérée en futaie régulière va être très homogène à l'échelle d'une parcelle mais peut montrer une forte hétérogénéité à l'échelle d'un massif, si les parcelles qui le constituent présentent des stades de maturité différents.

La notion d'échelle est également importante pour l'évaluation de l'état d'un système écologique. Ainsi, pour tous les habitats cycliques ou comprenant dans leurs définitions différents stades de successions écologiques, un état de conservation favorable à l'échelle globale (région biogéographique) passe nécessairement par l'observation de l'ensemble des stades décrits à l'échelle locale, afin de garantir un bon fonctionnement et une pérennité de l'habitat au sein du territoire d'évaluation. Pour les habitats forestiers en particulier, c'est bien le bon fonctionnement du cycle sylvigénétique et la présence de toutes ces phases qui sont importants pour la pérennité du fonctionnement de l'habitat dans son ensemble. Même si pour des raisons pragmatiques, les évaluations nationales ne se basent que sur la recherche de la présence significative des phases les plus critiques, à savoir les phases matures et de régénération.

A cela s'ajoute le fait que certains aspects constitutifs d'un bon fonctionnement écologique ne sont pas attendus sur toute la surface couverte par un même type d'habitat : par exemple, pour les écosystèmes forestiers encore une fois, on ne s'attend pas à trouver du bois mort de manière homogène sur toutes les placettes forestières, mais bien qu'il y en ait une quantité suffisante en moyenne sur une surface donnée (ha, km²). Une évaluation localisée d'un habitat forestier, à l'échelle d'une parcelle, n'est donc pas toujours pertinente pour évaluer le bon état des cycles sylvigénétiques ou d'un niveau suffisant de densité de bois mort.

La qualification d'une surface d'habitat en « bon » ou en « mauvais état » pose alors toujours la question de la pertinence de l'échelle d'évaluation, et de la nature des paramètres du « bon état » que cette qualification ne peut pas intégrer. Pour toutes ces raisons, pour un même sujet d'intérêt, ce ne sont souvent pas les mêmes informations ou données qui sont mobilisées selon l'échelle de travail. En particulier, la dépendance d'échelle et l'organisation hiérarchique des systèmes écologiques sont des raisons pour lesquelles il est possible d'évaluer l'état de conservation d'un HIC à l'échelle biogéographique, sans pour autant pouvoir (ou devoir) déterminer si les surfaces couvertes par cet habitat sont en « bon » ou « mauvais état », de manière individuelle. Evaluer l'état des HIC à l'échelle d'un site (état des surfaces, bon ou mauvais) et à l'échelle d'une région biogéographique (évaluation globale de l'état de conservation) ne reposent donc pas sur les mêmes critères.

- ***Inclure la conservation comme un levier d'action pour la mise en œuvre du PNRN en France : il est nécessaire d'assurer la "non-détérioration significative" des écosystèmes, notamment de tous les HIC, à l'échelle nationale***

La restaurabilité d'un habitat (capacité d'un écosystème perturbé à se restaurer naturellement après suppression des menaces, ou à être restauré) est un argument majeur pour stopper les pressions impactantes et/ou dissuader la destruction de tel ou tel habitat du fait de sa non-restaurabilité, et donc de justifier sa haute importance patrimoniale.

Il convient également d'insister sur le fait que les préoccupations en termes de protection ne doivent pas être négligées sous prétexte qu'un habitat serait théoriquement facilement restaurable. De même, la notion de patrimonialité ou de rareté ne doivent pas conduire à dé-prioriser la restauration des habitats de nature "ordinaire".

Les Etats-membres doivent aussi mettre en place, d'ici à la date de publication de leurs plans nationaux de restauration (septembre 2027 au plus tard), les mesures nécessaires pour prévenir une « détérioration significative » :

- Des zones où sont présents les HIC qui sont en bon état ;
- Des zones couvertes par les HIC et qui sont nécessaires pour atteindre les objectifs de restauration du RRN, pour chaque HIC dans chaque région biogéographique de l'Etat membre concerné, à savoir :
 - Augmentation de la surface en bon état jusqu'à ce qu'au moins 90 % soit en bon état;
 - Augmentation de la surface couverte jusqu'à ce que la surface de référence favorable soit atteinte.

Or en France, outre le statut d'éligibilité aux arrêtés visant à préserver des habitats naturels (APHN) et la considération dans les évaluations d'incidence Natura 2000, aucun dispositif ne permet de protéger les HIC et donc de garantir leur non-détérioration significative à l'échelle des régions biogéographiques. Il faut également rappeler que la possibilité de créer des APHN sur la base de la présence de HIC est issue d'une mise en demeure du Conseil d'Etat (arrêt n° 407695 du 9 mai 2018), sur le constat du refus d'édicter la liste limitative des habitats naturels à protéger conformément aux dispositions de l'article L. 411-1 du Code de l'environnement. Cette réponse reste néanmoins partielle et sur une logique "espaces protégés". Le régime de protection des espèces a nécessairement un effet sur la protection des HIC mais il est sans doute faible, sans mésestimer le caractère stratégique de la protection des espèces qui peuvent être utilisées par certains acteurs comme levier pour protéger d'autres espèces ou des milieux (biotopes). De plus, la plupart des facteurs de dégradation de la biodiversité en France ne font pas l'objet d'études d'impacts (90 % des permis d'aménager des espaces naturels se font sans étude d'impact).

Enfin, outre la protection des habitats permettant leur restauration passive, certains habitats ne peuvent être « correctement » restaurés (actions de restauration active) que s'ils bénéficient de mesure de protection. Ainsi certains habitats devraient faire impérativement et prioritairement partie du second cercle de zones de protection forte en application des deux instructions techniques, Terre et Mer, du ministère du 8 septembre 2025 préalablement à toute restauration (passive comme active). C'est le cas par exemple des bancs d'hermelles ou des coraux froids type maërl.

➤ **Etablir un équilibre dans les "conditionnalités" de la restauration des écosystèmes (mosaïques d'habitats, connectivité pour les espèces) et proposer des stratégies de réduction de pressions à large échelle**

La restauration (« restauration écologique » / « restauration des écosystèmes ») est un processus intentionnel visant à permettre la récupération d'un écosystème ayant subi des dégradations et ciblant

un état de référence (Laforge et al, 2024). Cette référence, que l'on souhaite rétablir ou atteindre, est définie par un état approprié de l'ensemble des composantes de l'écosystème (biotiques, abiotiques et fonctionnelles) garantissant son intégrité à long terme.

Un continuum d'interventions peut être mené selon le niveau de dégradation et ses causes afin d'atteindre cet état de référence :

- i. Les pressions ayant mené aux dégradations sont levées ou atténuées à un niveau permettant la récupération naturelle de l'écosystème, et ;
- ii. Si l'intervention sur les pressions en cause ne suffit pas au regard de l'objectif de restauration, des interventions sur les composantes de l'écosystème dégradé peuvent être envisagées pour assister voire accélérer sa récupération.

Mosaïque et priorisation à l'échelle du paysage

Comme évoqué précédemment, l'échelle d'intervention pertinente pour garantir les fonctionnements écologiques peut se situer au niveau du paysage et non seulement au niveau de l'écosystème. En effet, l'organisation des différents composants d'un paysage (et notamment les habitats) conditionne la distribution spatiale des populations et leur dynamique. Le paysage est ainsi considéré comme un niveau d'organisation des systèmes écologiques supérieur à l'écosystème (Burel et Baudry, 1999).

Prise en compte des espèces et importance de la connectivité

Certains HIC sont définis par la présence d'espèces pouvant mériter une attention particulière en soi (espèces à risque d'extinction identifiées via la Liste rouge des espèces menacées, espèces patrimoniales, rareté, isolation géographique locale, espèces faisant l'objet d'un PNA...) ou être des habitats temporaires pour ces espèces (sites de reproduction, de nourrissage, corridor...), ce qui renforce l'intérêt de la protection et de la restauration de ces HIC. Ainsi, un même HIC pourra avoir un rôle plus important ici que là, en raison de son intérêt en termes d'habitat d'espèces. Cependant, très peu de HIC sont caractérisés par la présence d'espèces animales. Les relations espèces-habitats et la caractérisation des habitats d'espèces doivent donc, d'une manière générale, être davantage étudiés.

Plus particulièrement, le maintien de la connectivité permet aux espèces de se déplacer entre leurs zones d'habitats (alimentation, reproduction et repos). Cela favorise ainsi la diversité génétique, les migrations saisonnières et l'adaptation aux changements climatiques. Or, si la connectivité des zones d'habitats favorables aux mêmes espèces n'est pas optimale, notamment dans le contexte d'une matrice paysagère fortement anthropisée - et d'autant plus du fait de la taille souvent réduite de ces zones d'habitats favorables - le risque est d'accroître l'isolement de ces sites.

L'évaluation de la connectivité des réseaux d'aires protégées permet ainsi de contribuer au diagnostic de l'état de ces réseaux, d'identifier les zones critiques de déconnexion, et ainsi d'orienter les décisions de gestion et de planification. Elle peut notamment mettre en évidence des sites sous-connectés, justifiant des actions de restauration écologique, ou d'identifier des habitats d'espèces insuffisamment couverts et fortement fragmentés, qui pourraient bénéficier d'une extension du réseau (pour plus d'information voir <https://www.patrinat.fr/fr/actualites/comment-sassurer-que-les-aires-protgees-fonctionnent-reellement-comme-un-reseau-7391>).

A noter que toute restauration (passive ou active) n'est durable que si les espèces, isolément ou en cortège, et les compartiments écologiques qu'elles remplissent sont réellement efficaces : en sus de la protection il faut ainsi parfois envisager de renforcer les effectifs de certaines espèces voire de réintroduire des espèces (pollinisatrices, détritivores, prédatrices, zoochores, ingénieurs, herbivores, parasites,...). Par exemple, restaurer certaines ripisylves nécessite la présence du castor, restaurer le

phytoplancton nécessite de réintroduire des huîtres plates, restaurer certains habitats ouverts nécessite de réfléchir à la réintroduction des mega-herbivores, ... Enfin il convient également de mieux considérer les animaux classés ESOD (geai, blaireau, renard notamment) qui jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement des écosystèmes.

Stratégies de réduction de pressions à large échelle

Il est également nécessaire d'élaborer de scénarios de restauration qui passent par des stratégies de réduction ou de levée des pressions à large échelle qui devront largement dépasser le périmètre des aires protégées actuelles, y compris du réseau Natura 2000.

En particulier pour les habitats agropastoraux, dont la principale cause de la dégradation de l'état de la biodiversité est liée à l'intensification des pratiques agricoles et en miroir au déclin des pratiques agricoles extensives, qui réduisent leur multifonctionnalité, source d'une plus grande diversité biologique et fonctionnelle.

C'est aussi le cas pour les milieux aquatiques et d'eau douce, qui sont positionnés au cœur du continuum terre-mer et dans un « système collecteur », le bassin versant. Ils sont ainsi intégrateurs de nombreuses pressions d'origine anthropique, lesquelles s'opposent à leur bon fonctionnement et à leur rétablissement, ainsi qu'au maintien des services que ces écosystèmes rendent à notre société. Il apparaît donc crucial de mener une stratégie de réduction des pressions qu'ils subissent, en lien avec leurs effets concomitants à d'autres écosystèmes (et en particulier les écosystèmes agricoles et forestiers).

Comme dit précédemment, toute initiative de restauration de la biodiversité doit être nécessairement précédée par la suppression des pressions à l'origine de cette dégradation. Ainsi, la libre évolution participe à la mission première de la protection de la nature, à savoir réduire les pressions sur le site concerné et rendre à la nature sa capacité de résilience. Cela permet non seulement de renforcer la biodiversité mais aussi d'apporter des solutions concrètes aux défis sociaux et climatiques actuels. Cette approche, qui mise sur la valorisation des processus naturels et évolutifs doit être partie intégrante des stratégies de restauration à grande échelle.

Déclinaison des objectifs à l'échelle des territoires

Pour répondre aux objectifs fixés par le règlement européen de restauration de la nature concernant la restauration des surfaces en mauvais état des habitats d'intérêt communautaire (HIC), tout comme l'atteinte de tendances à l'amélioration d'un certain nombre d'indicateurs de biodiversité, il serait nécessaire de prioriser les efforts de restauration à l'échelle des territoires. Ces priorités de restauration régionales peuvent être définies sur la base de critères de responsabilité spatiale et d'état de dégradation des HIC, sur la base des informations relevées à l'échelle biogéographique dans le cadre du rapportage DHFF, sans toutefois négliger les HIC répandus au niveau national.

- ***S'appuyer sur le réseau Natura 2000 pour mettre en œuvre le PNRN d'ici à 2030, même si cela ne doit pas être exclusif***

Le réseau des sites Natura 2000 permet une première priorisation des habitats à restaurer d'ici à 2030 car le réseau en France :

- Est représentatif de la diversité des habitats continentaux (1 756 sites, dont 221 sites marins et mixtes en France hexagonale, couvrant 13 % de la surface terrestre métropolitaine), malgré une inégale répartition du réseau sur le territoire : le domaine continental mais surtout le domaine atlantique sont les moins couverts, or ils concentrent les écosystèmes qui sont les plus dégradés ;
- Oblige à l'évaluation des incidences de tout plan ou projet susceptible d'affecter le site de manière significative, individuellement, ou de conjugaison avec d'autres plans et projets, ainsi qu'à l'encadrement de l'usage des pesticides, ce qui correspond à un levier important dans le cadre de la réduction, voire de la suppression des pressions sur les écosystèmes. Pour réussir, la restauration en site N2000 devra cependant aussi intégrer des actions de levée pressions en dehors du réseau, avec comme objectif de restaurer les milieux se trouvant dans les sites ;
- Dispose de structures animatrices pour chaque site ayant une bonne connaissance de son territoire (certaines depuis plusieurs décennies) et qui sont aptes à proposer des projets de restauration bien construits, opérationnels, localement acceptés via la concertation mise en place dans les instances de dialogue avec les parties prenantes (comités de pilotages) ;
- Dispose d'outils de bancarisation (FSD, outil post-SIN2 à venir) et de diagnostic des enjeux de restauration spécifiquement adaptés aux HIC, notamment les cahiers d'habitats, les guides de cartographie des habitats dans les sites Natura 2000 ou encore les « méthodes sites » établies pour l'évaluation de l'état de conservation des HIC en sites N2000 ;
- Dispose d'un système de financement, qui à condition de fixer des priorités au sein du PNRN, peut permettre aux structures animatrices d'accéder à des fonds spécifiques (notamment au niveau des régions) pour des projets de restauration des écosystèmes. L'opportunité d'orienter la politique N2000 vers des logiques de restauration constitue ainsi un virage souhaitable conditionné par une augmentation des moyens alloués par l'Etat et les régions.

Le réseau Natura 2000 doit être le chef de file de l'amélioration de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire à l'échelle des régions biogéographiques, comme il doit déjà l'être au titre des directives Natures (DHFF et DO). Pourtant, aujourd'hui, la gestion du réseau Natura 2000 en France est essentiellement axée sur le maintien de l'état des milieux et plus encore des pratiques existantes. Elle se fait aussi essentiellement au niveau des sites, où l'équilibre entre les enjeux de biodiversité et les activités se négocie à l'échelle locale sans véritable « projection » à l'échelle biogéographique, malgré un travail de hiérarchisation des enjeux déjà réalisé dans quasiment toutes les régions et une évaluation nationale de son efficacité réalisée en 2021 ([Rouveyrol et al, 2021](#)).

Ce point est donc à renforcer d'ici à 2030 : le réseau Natura 2000 doit devenir un laboratoire des expériences et initiative d'action de restauration des écosystèmes et d'adaptation des activités humaines pour l'amélioration de l'état des habitats d'espèces d'intérêt communautaire et des habitats au sens large.

Enfin, malgré la pertinence de s'appuyer sur le réseau des sites Natura 2000 pour mettre en œuvre le PNRN, il demeure que certains enjeux de restauration se situent en dehors de ce réseau et doivent nécessairement être pris en compte pour atteindre les objectifs du règlement de restauration de la nature et de la DHFF, d'ici à 2030 et pour les échéances suivantes.

ANNEXE 1 – Tableau de correspondance entre les écosystèmes évalués dans les chapitres LRE réalisés à ce jour et les Habitats d’Intérêt Communautaire (HIC)

Nom du Chapitre LRE réalisé	Écosystème évalué dans la Liste rouge des écosystèmes (LRE)	Code HIC correspondant
Chapitre LRE du littoral méditerranéen Volume 1 : dunes côtières et rivages sableux	Laissez de mer végétalisées des plages sableuses méditerranéennes	1210.3 pro parte - 1140.7
	Plages sableuses méditerranéennes	1140.7 - 1140.9
	Dunes embryonnaires méditerranéennes	2110.2
	Dunes blanches méditerranéennes	2120.2
	Dunes grises méditerranéennes	2210.1 - 2230.1
	Fruticées dunaires méditerranéennes	2260.1
	Junipéraies dunaires méditerranéennes	2250.1
	Dunes boisées méditerranéennes	2270.1/.2 - 9540-3.3
Chapitre LRE du littoral méditerranéen Volume 2 : côtes rocheuses, rivages de galets et graviers	Dépression dunaires méditerranéennes	2190 pro parte
	Plages et cordons de galets	
	Cordons et plages des galets et graviers méditerranéens à végétation pionnière	1140.8 p.p. - 1210.3
	Cordons et plages de galets et graviers méditerranéens à végétation vivace	1140.8 p.p. - 1220 p.p.[1]
	Falaises littorales et rivages rocheux	
	Falaises littorales et rivages rocheux méditerranéens	1240 p.p.
	Garrigues basses et phryganes des côtes rocheuses méditerranéennes	5410 p.p. - 5320
	Maquis bas et fourrés des côtes rocheuses méditerranéennes	5210.4/.5 - 5330 p.p.
Chapitre LRE de forêts méditerranéennes	Fourrés halonitrophiles des côtes rocheuses méditerranéennes	pas de correspondance
	Forêts des plaines méditerranéennes et des montagnes sous influences méditerranéennes	
	Chênaies pubescentes méditerranéennes	9340.8 - 9380.2 (faciès)
	Chênaies vertes méditerranéennes	9340 (hormis 9340.10)
	Pinèdes à Pin d’Alep	9540.3
	Pinèdes corses à Pin laricio	9530.2
	Pinèdes à Pin de Salzmann	9530.1
	Pinèdes à Pin maritime mésogéen	9540.1
	Pinèdes à Pin parasol	9540.2
	Suberaies méditerranéennes	9330 (hormis 9330.5)
	Châtaigneraies méditerranéennes	9260
	Boisements à Genévrier thurifère	9560
	Boisements à Olivier sauvage	9320.1/.2
	Boisements méditerranéens à If	9580
	Ostryaies non riveraines	9340.7
	Forêts alluviales et riveraines méditerranéennes	
	Saulaies riveraines méditerranéennes	92A0.1
	Peupleraies riveraines méditerranéennes	92A0.2/.3/.6
	Aulnaies-frênaies riveraines méditerranéennes	92A0.4/.5/.7
	Ormaies riveraines méditerranéennes	92A0.9
	Ostryaies riveraines	92A0.8
	Forêts galeries à Laurier rose, Gattilier et Tamaris	92D0
Chapitre LRE de forêts de montagne	Forêts mixtes du montagnard	
	Forêts mixtes montagnardes acidophiles atlantiques	9120.3/.4
	Forêts mixtes montagnardes acidophiles médio-européennes	9110.2/.3/.4
	Forêts mixtes montagnardes acidophiles méridionales	9120.4
	Forêts mixtes montagnardes neutrophiles atlantiques	9130.13
	Forêts mixtes montagnardes neutrophiles médio-européennes	9130.7/.8/.9/.10/.11/.12/.13
	Forêts mixtes montagnardes neutrophiles méridionales	pas de correspondance
	Forêts mixtes montagnardes calcicoles	9150.3/.4/.5/.6/.8/.9
	Hêtraies, sapinières et hêtraies-sapinières subalpines	9140.2/.3
	Forêts de sapins et d’écépées du montagnard et du subalpin	
	Sapinière et sapinières-pessières montagnardes hyperacidiphiles	9410.7/.8/.9
	Sapinières et pessières montagnardes et subalpines à hautes herbes	9410.4/.10
	Sapinières et pessières montagnardes et subalpines acidophiles	9410.3/.5/.10/.11
	Sapinières et pessières montagnardes et subalpines calcicoles	9410.12 - 9150.7
	Pessières et sapinières montagnardes et subalpines sur sols tourbeux	91D0.4 - 9410.6/.8
	Pessières et sapinières montagnardes sur éboulis	9410.1/.2
	Pineraies, cembraies et mélézins	
	Pineraies montagnardes acidiphiles à Pin sylvestre	pas de correspondance
	Pineraies montagnardes calcicoles à Pin sylvestre	9430.2
	Pineraies subalpines acidiphiles à Pin à crochets	9430.5/.7/.8/.9/.10/.11/.12
	Pineraies subalpines calcicoles à Pin à crochets	9430.1/.2/.3/.6/.8
	Cembraies et mélézins subalpins	9420.1/.2/.3/.4/.5/.6

ANNEXE 2- Liste des écosystèmes de France (hexagonale et outre-mer) évalués comme menacés avec la méthodologie LRE.

NOM CHAPITRE LRE	ECOSYSTEMES EVALUES	CATEGORIE DE RISQUE LRE
Mangroves du Pacifique	Mangroves de Nouvelle-Calédonie	VU-EN
	Mangroves de Wallis	CR
Mangroves Mayotte	Mangroves externes : fronts pionniers à <i>Sonneratia alba</i>	VU
	Arrières mangroves : Tannes, prés-salés, mangroves et forêts supralittorales	CR
Forêts Méditerranéennes	Pinèdes à Pin de Salzmann	EN
	Suberaies méditerranéennes	VU
	Châtaigneraies méditerranéennes	VU
	Pinèdes à Pin maritime mésogéen	VU
Litt. Med. Vol 1 Dunes côtières et rivages sableux	Dunes blanches méditerranéennes	EN
	Plages sableuses méditerranéennes	VU
	Laisses de mer végétalisées	VU
	Dunes embryonnaires méditerranéennes	VU
	Dunes grises méditerranéennes	VU
	Junipéraies dunaires méditerranéennes	VU
	Dunes boisées méditerranéennes	VU
Litt. Med. Vol 2 Côtes rocheuses, rivages de galets et graviers	Plages de galets et graviers à végétation vivace	EN
	Plages de galets et graviers à végétation pionnière	VU
Forêts de montagne	Forêts mixtes montagnardes acidophiles atlantiques	VU
	Forêts mixtes montagnardes acidophiles médio-européennes	VU
	Forêts mixtes montagnardes neutrophiles atlantiques	VU
	Forêts mixtes montagnardes neutrophiles médio-européennes	VU
	Forêts mixtes montagnardes calcicoles	VU
	Hêtraies, sapinières et hêtraies sapinières subalpines	EN
	Sapinière et sapinières-pessières montagnardes hyperacidiphiles	VU
	Pineraies montagnardes acidiphiles à Pin sylvestre	VU
	Pineraies montagnardes calcicoles à Pin sylvestre	VU
	Cembraies et mélézins subalpins	EN

Légende

VU	vulnérable
EN	en danger
CR	en danger critique

ANNEXE 3- Liste des 206 écosystèmes terrestres de France hexagonale à évaluer avec la méthodologie LRE (issus de la classification EUNIS niveau 3 révisée¹).

Les habitats côtiers

N1-1	Plages de sable de l'Atlantique, de la Baltique et de l'Arctique	Atlantic, Baltic and Arctic sand beach
N1-2	Plages de sable de la Méditerranée et de la mer Noire	Mediterranean and Black Sea sand beach
N1-3	Dunes côtières mobiles de l'Atlantique et de la Baltique	Atlantic and Baltic shifting coastal dune
N1-4	Dunes côtières mobiles de la Méditerranée, de la Macaronésie et de la mer Noire	Mediterranean, Macaronesian and Black Sea shifting coastal dune
N1-5	Pelouses des dunes côtières fixées (dunes grises) de l'Atlantique et de la Baltique	Atlantic and Baltic coastal dune grassland (grey dune)
N1-6	Pelouses des dunes côtières fixées (dunes grises) de la Méditerranée et de la Macaronésie	Mediterranean and Macaronesian coastal dune grassland (grey dune)
N1-9	Landes à Calluna et Ulex des dunes côtières de l'Atlantique	Atlantic coastal Calluna and Ulex heath
N1-A	Fruticées des dunes côtières de l'Atlantique et de la Baltique	Atlantic and Baltic coastal dune scrub
N1-B	Fruticées des dunes côtières de la Méditerranée et de la mer Noire	Mediterranean and Black Sea coastal dune scrub
N1-D	Forêts dunaires caducifoliées de l'Atlantique et de la Baltique	Atlantic and Baltic broad-leaved coastal dune forest
N1-G	Forêts de conifères des dunes côtières de la Méditerranée	Mediterranean coniferous coastal dune forest
N1-H	Pannes dunaires mouilleuses et humides de l'Atlantique et de la Baltique	Atlantic and Baltic moist and wet dune slack
N1-J	Pannes dunaires mouilleuses et humides de la Méditerranée et de la Mer Noire	Mediterranean and Black Sea moist and wet dune slack
N2-1	Plages de galets de l'Atlantique, de la Baltique et de l'Arctique	Atlantic, Baltic and Arctic coastal shingle beach
N2-2	Plages de galets de la Méditerranée et de la mer Noire	Mediterranean and Black Sea coastal shingle beach
N3-1	Falaises et rivages rocheux de l'Atlantique et de la Baltique	Atlantic and Baltic rocky sea cliff and shore
N3-2	Falaises et rivages rocheux de la Méditerranée et de la mer Noire	Mediterranean and Black Sea rocky sea cliff and shore
N3-4	Falaises littorales à substrat meuble de l'Atlantique et de la Baltique	Atlantic and Baltic soft sea cliff

¹ La traduction officielle en français des intitulés EUNIS de niveau 3 de l'AEE n'est pas encore disponible pour certains grands types d'habitats, elle sera mise à jour prochainement.

N3-5 Falaises littorales à substrat meuble de la Méditerranée et de la mer Noire

Mediterranean and Black Sea soft sea cliff

Les eaux de surface continentales

P1-1	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, very shallow (unstratified), calcareous or mixed lake, non-humic, often turbid
P1-2	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, shallow to deep (stratified), calcareous or mixed lake, non-humic
P1-3	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, humic lake on calcareous or mixed bedrock
P1-4	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, siliceous lake, non-humic
P1-5	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, humic lake on siliceous bedrock
P1-6	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, calcareous or mixed lake, non-humic
P1-7	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, humic lake on calcareous or mixed bedrock
P1-8	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, siliceous lake, non-humic
P1-9	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, humic lake on siliceous bedrock
P1-A	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Highland, calcareous or mixed lake, non-humic
P1-B	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Highland, humic lake on calcareous or mixed bedrock
P1-C	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Highland, siliceous lake, non-humic
P1-D	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Highland, humic lake on siliceous bedrock
P1-E	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Temporary calcareous lake, including non-humic and humic lake
P1-F	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Temporary siliceous lake, including non-humic and humic lake
P1-G	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Temporary saline and brackish lake
P1-H	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Permanent saline and brackish lake
P1-J	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Glacier-fed lake
P1-K	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Marl/karst lake
P1-L	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Volcanic lake
P1-M	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Very large lake
P1-N	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Pond, pool and very small lake
P21	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland rivers and streams draining clay rich catchments
P22	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, very small to small, calcareous or mixed rivers and streams
P23	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, very small to small, humic rivers on calcareous or mixed bedrock
P24	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, very small to small, siliceous rivers and streams
P25	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, very small to small, humic rivers and streams on siliceous bedrock

P26	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, medium to large, calcareous or mixed rivers and streams
P26 Med a	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, medium to large, calcareous or mixed rivers and streams in Mediterranean countries
P27	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, medium to large, humic rivers on calcareous or mixed bedrock
P28	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, medium to large, siliceous rivers and streams
P29	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Lowland, medium to large, humic rivers on siliceous bedrock
P2A	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, very small to small, calcareous or mixed rivers and streams
P2A Med a	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, very small to small, calcareous or mixed rivers and streams in Mediterranean countries
P2B	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, very small to small, humic rivers and streams on calcareous or mixed bedrock
P2C	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, very small to small, siliceous rivers and streams
P2D	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, very small to small, humic rivers and streams on siliceous bedrock
P2E	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, medium to large, calcareous or mixed rivers and streams
P2F	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, medium to large, humic rivers or streams on calcareous or mixed bedrock
P2G	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, medium to large, siliceous rivers and streams
P2H	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Mid-altitude, medium to large, humic rivers and streams on siliceous bedrock
P2J	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Highland, calcareous or mixed rivers and streams
P2K	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Highland, humic rivers and streams on calcareous or mixed bedrock
P2L	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Highland siliceous rivers and streams
P2M	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Highland humic rivers and streams on siliceous bedrock
P2N	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Springs
P2P	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Temporary rivers and streams
P2Q	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Tidal rivers and streams
P2R	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Glacial rivers and streams
P2S b	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Very large rivers

Les zones humides

Q11	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Raised bog
Q12	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Blanket bog
Q21	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Oceanic valley mire
Q22	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Poor fen
Q23	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Relict mire of Mediterranean mountains

Q24	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Intermediate fen and soft-water spring mire
Q25	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Non-calcareous quaking mire
Q41	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Alkaline, calcareous, carbonate-rich small-sedge spring fen
Q42	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Extremely rich moss-sedge fen
Q43	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Tall-sedge base-rich fen
Q44	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Calcareous quaking mire
Q45	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Arctic-alpine rich fen
Q51	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Tall-helophyte bed
Q52	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Small-helophyte bed
Q53	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Tall-sedge bed
Q54	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Inland saline or brackish helophyte bed
Q61	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Periodically exposed shore with stable, eutrophic sediments with pioneer or ephemeral vegetation
Q62	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Periodically exposed shore with stable, mesotrophic sediments with pioneer or ephemeral vegetation
Q63	Nom français non publié dans HabRef à ce jour	Periodically

Les prairies et terrains dominés par des herbacés non graminéides, des mousses ou des lichens

R1-2	Végétations dominées par des cryptogames et des annuelles sur les affleurements de roches siliceuses	Cryptogam- and annual-dominated vegetation on siliceous rock outcrops
R1-3	Végétations dominées par des cryptogames et des annuelles sur les affleurements de roches calcaires et ultramafiques	Cryptogam- and annual-dominated vegetation on calcareous and ultramafic rock outcrops
R1-8	Pelouses calcicoles rocailleuses vivaces d'Europe subatlantique-subméditerranéenne	Perennial rocky calcareous grassland of subatlantic-submediterranean Europe
R1-A	Pelouses calcicoles vivaces semi-sèches (steppes prairiales)	Semi-dry perennial calcareous grassland (meadow steppe)
R1-B	Prairies sèches continentales (vraies steppes)	Continental dry grassland (true steppe)
R1-D	Pelouses sèches méditerranéennes fortement pâturées	Mediterranean closely grazed dry grassland
R1-E	Pelouses sèches vivaces hautes méditerranéennes	Mediterranean tall perennial dry grassland
R1-F	Pelouses sèches méditerranéennes riches en annuelles	Mediterranean annual-rich dry grassland
R1-H	Pelouses sèches basiphiles ibériques oroméditerranéennes	Iberian oromediterranean basiphilous dry grassland
R1-J	Pelouses sèches siliceuses oroméditerranéennes cyrno-sardes	Cyrno-Sardean oromediterranean siliceous dry grassland
R1-M	Pelouses planitiaies à montagnardes, sèches à mésiques, généralement dominées par <i>Nardus stricta</i>	Lowland to montane, dry to mesic grassland usually dominated by <i>Nardus stricta</i>
R1-N	Pelouses sèches ouvertes acides et neutres supraméditerranéennes ibériques	Open Iberian supramediterranean dry acid and neutral grassland

R1-P	Pelouses sableuses intérieures océaniques à subcontinentales sur sols acides et neutres	Oceanic to subcontinental inland sand grassland on dry acid and neutral soils
R1-Q	Pelouses siliceuses des congères de sables et des dunes continentales	Inland sanddrift and dune with siliceous grassland
R1-R	Pelouses sèches ouvertes, acides et neutres, méditerranéennes à atlantiques	Mediterranean to Atlantic open, dry, acid and neutral grassland
R1-S	Pelouses des sols métallifères d'Europe occidentale et centrale	Heavy-metal grassland in Western and Central Europe
R2-1	Pâturages permanents mésiques planitiaires et montagnards	Mesic permanent pasture of lowlands and mountains
R2-2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	Low and medium altitude hay meadow
R2-3	Prairies de fauche de montagne	Mountain hay meadow
R3-1	Prairies intérieures humides hautes méditerranéennes	Mediterranean tall humid inland grassland
R3-2	Prairies humides basses méditerranéennes de basse altitude	Mediterranean short moist grassland of lowlands
R3-3	Prairies humides basses méditerranéennes de montagne	Mediterranean short moist grassland of mountains
R3-5	Prairies de fauche eutrophes à mésotrophes humides ou mouilleuses	Moist or wet mesotrophic to eutrophic hay meadow
R3-6	Pâtures mésotrophes à eutrophes humides ou mouilleuses	Moist or wet mesotrophic to eutrophic pasture
R3-7	Prairies oligotrophes humides ou mouilleuses tempérées et boréales	Temperate and boreal moist or wet oligotrophic grassland
R4-1	Combes à neige avec végétation	Snow-bed vegetation
R4-3	Pelouses alpines acidiphiles tempérées	Temperate acidophilous alpine grassland
R4-4	Pelouses calcicoles arctico-alpines	Arctic-alpine calcareous grassland
R5-1	Ourlets forestiers thermophiles des sols riches en bases	Thermophilous forest fringe of base-rich soils
R5-2	Ourlets forestiers des sols acides pauvres en éléments nutritifs	Forest fringe of acidic nutrient-poor soils
R5-4	Végétations à <i>Pteridium aquilinum</i>	<i>Pteridium aquilinum</i> vegetation
R5-5	Lisières et prairies humides ou mouilleuses de basse altitude à grandes herbacées et à fougères	Lowland moist or wet tall-herb and fern fringe
R5-6	Lisières et prairies humides ou mouilleuses montagnardes à subalpines à grandes herbacées et à fougères	Montane to subalpine moist or wet tall-herb and fern fringe
R5-7	Végétations des clairières forestières herbacées	Herbaceous forest clearing vegetation
R6-1	Steppes salées intérieures méditerranéennes	Mediterranean inland salt steppe
R6-3	Marais salés intérieurs tempérés	Temperate inland salt marsh
R7-1	Pâturages et prairies boisés tempérés	Temperate wooded pasture and meadow

R7-2	Pâturages et prairies boisés hémiboréaux et boréaux	Hemiboreal and boreal wooded pasture and meadow
R7-3	Pâturages et prairies boisés méditerranéens	Mediterranean wooded pasture and meadow
Les landes, fourrés et toundras		
T1-1	Forêts riveraines tempérées de Salix et Populus	Temperate Salix and Populus riparian forest
T1-2	Forêts à Alnus glutinosa-Alnus incana sur sols riverains et minéraux	Alnus glutinosa-Alnus incana forest on riparian and mineral soils
T1-3	Forêts riveraines à bois durs tempérées	Temperate hardwood riparian forest
T1-4	Forêts riveraines méditerranéennes et macaronésiennes	Mediterranean and Macaronesian riparian forest
T1-5	Forêts marécageuses de feuillus ne se trouvant pas sur tourbe acide	Broadleaved swamp forest on non-acid peat
T1-6	Forêts marécageuses de feuillus sur tourbe acide	Broadleaved mire forest on acid peat
T1-7	Hêtraies sur sols non acides	Fagus forest on non-acid soils
T1-8	Hêtraies sur sols acides	Fagus forest on acid soils
T1-9	Forêts caducifoliées thermophiles tempérées et subméditerranéennes	Temperate and submediterranean thermophilous deciduous forest
T1-B	Chênaies acidiphiles	Acidophilous Quercus forest
T1-C	Forêts de montagne à Betula et Populus tremula sur sols minéraux des zones tempérées et boréales	Temperate and boreal mountain Betula and Populus tremula forest on mineral soils
T1-E	Forêts mésiques de feuillus à Carpinus et Quercus	Carpinus and Quercus mesic deciduous forest
T1-F	Forêts de ravin	Ravine forest
T1-G	Aulnaies à Alnus cordata	Alnus cordata forest
T2-1	Forêts méditerranéennes à Chênes sempervirents	Mediterranean evergreen Quercus forest
T2-2	Forêts laurophylles continentales	Mainland laurophyllous forest
T2-4	Forêts à Ceratonia siliqua et Olea europea	Olea europaea-Ceratonia siliqua forest
T2-7	Forêts à Ilex aquifolium	Ilex aquifolium forest
T3-1	Forêts tempérées à Picea et Abies	Temperate mountain Picea forest
T3-2	Sapinières montagnardes tempérées	Temperate mountain Abies forest
T3-3	Sapinières montagnardes méditerranéennes	Mediterranean mountain Abies forest
T3-4	Forêts subalpines tempérées à Larix, Pinus cembra et Pinus uncinata	Temperate subalpine Larix, Pinus cembra and Pinus uncinata forest
T3-5	Pinèdes continentales tempérées à Pinus sylvestris	Temperate continental Pinus sylvestris forest
T3-6	Pinèdes montagnardes tempérées et subméditerranéennes à Pinus sylvestris et Pinus nigra	Temperate and submediterranean montane Pinus sylvestris-Pinus nigra forest

T3-7	Pinèdes montagnardes méditerranéennes à <i>Pinus sylvestris</i> et <i>Pinus nigra</i>	Mediterranean montane <i>Pinus sylvestris</i> - <i>Pinus nigra</i> forest
T3-A	Pinèdes méditerranéennes planitiales à submontagnardes	Mediterranean lowland to submontane <i>Pinus</i> forest
T3-C	Forêts à <i>Taxus baccata</i>	<i>Taxus baccata</i> forest
T3-D	Forêts de Cupressaceae méditerranéennes	Mediterranean Cupressaceae forest
T3-J	Forêts tourbeuses à <i>Pinus</i> et <i>Larix</i>	<i>Pinus</i> and <i>Larix</i> mire forest
T3-K	Pessières tourbeuses	<i>Picea</i> mire forest

Les habitats continentaux avec peu ou pas de sol et principalement avec une végétation clairsemée

U1-1	Grottes	Cave
U2-2	Éboulis siliceux des hautes montagnes tempérées	Temperate high-mountain siliceous scree
U2-3	Éboulis siliceux planitiaux à montagnards des zones tempérées	Temperate, lowland to montane siliceous scree
U2-4	Éboulis siliceux méditerranéens	Mediterranean siliceous scree
U2-6	Éboulis et moraines riches en bases des hautes montagnes des zones tempérées	Temperate high-mountain base-rich scree and moraine
U2-7	Éboulis riches en bases planitiaux à montagnards des zones tempérées	Temperate, lowland to montane base-rich scree
U2-8	Éboulis riches en bases de la Méditerranée occidentale	Western Mediterranean base-rich scree
U3-2	Falaises continentales siliceuses des hautes montagnes des zones tempérées	Temperate high-mountain siliceous inland cliff
U3-3	Falaises continentales siliceuses planitiales à montagnardes des zones tempérées	Temperate, lowland to montane siliceous inland cliff
U3-4	Falaises continentales siliceuses méditerranéennes	Mediterranean siliceous inland cliff
U3-6	Falaises continentales riches en bases des hautes montagnes des zones tempérées	Temperate high-mountain base-rich inland cliff
U3-7	Falaises continentales riches en bases, planitiales à montagnardes des zones tempérées	Temperate, lowland to montane base-rich inland cliff
U3-8	Falaises continentales méditerranéennes riches en bases	Mediterranean base-rich inland cliff
U3-A	Falaises continentales ultramafiques tempérées	Temperate ultramafic inland cliff
U3-D	Falaises continentales humides	Wet inland cliff
U3-E	Pavements calcaires	Limestone pavement
U4-1	Névés	Snow pack
U4-2	Calottes glaciaires et glaciers	Ice cap and glacier
U4-3	Glaciers rocheux et moraines à dominance de glace non végétalisées	Rock glacier and unvegetated ice-dominated moraine

U5-3 Moraines glaciaires avec peu ou pas de
végétation

Glacial moraines with very sparse or no vegetation